



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E215882

VALABLE JUSQU'AU 23/10/2027

ÉDITÉ LE

28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2025

Forme juridique : SAS

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 991 284 639 00044

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 5863180

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 60873715

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 60873715

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : BROCARD (AGENCE)

Sigle : BROCARD
617 RUE DIVISION LECLERC
88140 CONTREXEVILLE

Téléphone : 03 29 08 14 53

Portable : 06 83 76 95 56

Fax :

Site Internet :

E-mail : climaux@ngebatement.fr

Responsabilité légale :

GONNET JEAN-BAPTISTE PRÉSIDENT / LIMAUX CHRISTOPHE DIRECTEUR

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	05/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/02/2025
5241	Installation de chauffage solaire et ecs	05/12/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	22/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	16/09/2025
o Chaudière bois	16/09/2025
o Poêle ou insert bois	16/09/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	16/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/09/2025
o Ventilation mécanique	22/10/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.